

Adoption de la PMA pour toutes : "La GPA est quelque chose vers quoi nous devons tendre également", estime la députée de la majorité, Laurence Vanceunebrock

Le projet de loi de bioéthique, avec la mesure phare d'ouverture de la PMA à toutes les femmes, doit être adopté définitivement ce mardi dans l'après-midi. Laurence Vanceunebrock députée LREM n'est pas opposée à ce que dans l'avenir la loi aille plus loin.

Franceinfo / Radio France

Publié le 29/06/2021 12:38 / Mis à jour le 29/06/2021 12:40



La députée Laurence Vanceunebrock lors d'une séance de questions au gouvernement (31 octobre 2017). (VINCENT ISORE / MAXPPP)

"La GPA est quelque chose vers quoi nous devons tendre", estime sur franceinfo la députée LREM, Laurence Vanceunebrock, alors que la PMA pour toutes doit être adoptée à l'Assemblée nationale mardi 29 juin, et que le ministre de la Santé promet, lui, qu'il ne s'agit pas d'une ouverture vers la gestation pour autrui (GPA), comme le dénoncent les différents opposants au texte. Laurence Vanceunebrock dit respecter "cette ligne rouge", mais elle rappelle que le texte de bioéthique est "révisé tous les sept ans". Ainsi, selon elle, "peut-être que dans sept ou quatorze ans, les choses

évolueront dans ce sens". Pour l'instant, l'élue se contente d'un "soulagement" avec la loi sur la PMA, d'autant plus "qu'il a fallu rappeler régulièrement le gouvernement à sa promesse".

franceinfo : Cette loi qui doit être adoptée aujourd'hui, c'est un soulagement pour vous ?

Laurence Vanceunebrock : C'est un soulagement pour moi, puisque politiquement, il s'agissait d'une promesse importante du président de la République, après le quinquennat précédent où l'on avait justement éludé le sujet. Et puis, aussi, je pense à toutes ces femmes qui sont en attente. Je me dis que, maintenant, celles qui le désirent pourront tranquillement le faire. Et ne plus avoir à avancer tous ces frais, car, je le rappelle, la PMA sera remboursée par la sécurité sociale.

C'était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron depuis un certain temps, pourquoi cela a-t-il pris autant de temps ? Est-ce-qu'il y a eu un manque de courage dans votre majorité, selon vous ?

Il faut être réaliste, on a quand même traversé deux grosses crises, celle des "gilets jaunes", et ensuite celle du Covid, que nous sommes encore en train de traverser. Pour autant, c'est vrai qu'il a fallu rappeler régulièrement le gouvernement à sa promesse, via les réseaux sociaux souvent. Je pense que ça a eu pour effet d'accélérer le calendrier pour que l'on puisse promulguer ce texte avant la fin du quinquennat.

Êtes-vous favorable à la gestation pour autrui (GPA) ? Pour Olivier Véran, c'est une ligne rouge.

C'est quelque chose vers quoi nous devons tendre également. Une GPA éthique. Mais, je respecte cette ligne rouge, et d'ailleurs je n'ai jamais abordé le sujet dans la commission bioéthique, ou lors des débats, dans la mesure où le président de la République a été très clair sur le fait que nous ne dépasserions pas cette ligne rouge. Mais, maintenant, je me dis que nous avons la chance que la PMA pour toutes soit intégrée au texte de loi de bioéthique, qui est révisé tous les sept ans. Peut-être que dans sept ou quatorze ans, les choses évolueront dans ce sens.

Donc, finalement, ceux qui craignent que ce texte ouvre la voie à la GPA ont raison ?

Je ne sais pas s'ils ont raison d'avoir peur. En tout cas, on voit bien dans quelles conditions certains font le choix de faire une GPA. Et malheureusement, pour certains cela se fait dans des pays où ce n'est pas encadré, comme l'Inde ou comme dans d'autres pays de l'Est. Là, on s'expose à une vraie marchandisation du corps.

"Moi, ce que j'imagine, c'est plutôt quelque chose d'encadré, avec ce qui se passe par exemple aux États-Unis ou au Canada. Il n'y a pas de marchandisation du tout, mais juste une indemnisation du temps passé par la mère porteuse."

Laurence Vanceunebrock à franceinfo

Il ne faut pas oublier qu'elle met en suspens sa profession, qu'elle subit des traitements anti-rejets, puisqu'elle fait également l'objet d'une implantation d'un embryon extérieur. Ce sont quand même des complications, des choses très difficiles à subir de la part d'une femme. Donc, il me paraît normal qu'il y ait une indemnisation, mais certainement pas une rétribution d'un geste altruiste.